



LIUPPA - Laboratoire d'Informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LIUPPA - Laboratoire d'Informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02034065

HAL Id: hceres-02034065

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034065>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire d'Informatique de l'Université de Pau et
des Pays de l'Adour

LIUPPA

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Dominique MERY, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire d'informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Acronyme de l'unité :	LIUPPA
Label demandé :	Équipe d'Accueil
N° actuel :	EA3000
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Philippe ANIORTE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Richard CHBEIR

Membres du comité d'experts

Président :	M. Dominique MERY, Université de Lorraine
Experts :	M. Ladjel BELLATRECHE, École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique Poitiers-Futuroscope
	M. Hervé GUYENNET, Université de Franche-Comté
	M. Lionel SEINTURIER, Université Lille 1 (représentant du CNU)
	M. Laurent WENDLING, Université Paris 5

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Jacqueline VAUZEILLES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Laurent BORDES, Université de Pau et des Pays de l'Adour

M^{me} Anna CHROSTOWSKA (Directrice de l'École Doctorale n°211
« Sciences Exactes et leurs Applications »)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire d'Informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (LIUPPA) a été créé en octobre 2000 et a reçu le label d'EA le 1^{er} janvier 2001. Les équipes du laboratoire mènent une recherche prenant en compte le contexte économique et institutionnel local. Sur la période, le laboratoire a organisé sa recherche en deux équipes :

- Traitement des Informations spatiales, temporelles et thématiques pour l'adaptation de l'Interaction au contexte et à l'utilisateur (T2I).
- MOdélisation, Visualisation, Exécution et Simulation (MOVIES).

Les membres du LIUPPA sont répartis sur trois sites de l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour), à savoir Pau, Anglet et Mont-de-Marsan, et au sein des six composantes différentes de l'université : IUT de Bayonne et du Pays Basque, UFR sciences et techniques de la côte basque (Bayonne), IUT Pays de l'Adour (Site de Pau et Site de Mont-de-Marsan), UFR Sciences et Techniques (Pau), Institut d'Administration des Entreprises (Pau), UFR Droit, Économie, Gestion (Pau). La dispersion géographique du laboratoire est un souci constant dans les échanges entre les membres du laboratoire.

Équipe de direction

La direction du laboratoire est assurée par un directeur, assisté par une secrétaire à mi-temps ; la politique du laboratoire est décidée par le conseil de laboratoire réuni régulièrement. L'adoption du règlement intérieur par l'assemblée générale a abouti à la mise en place du conseil de laboratoire comptant trois membres de droit (le directeur, les deux responsables d'équipe) et six autres membres dont deux représentants pour chacune des deux équipes, un représentant des doctorants et un représentant des personnels BIATSS.

Nomenclature HCERES

ST6 Sciences et technologies de l'information et de la communication

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	33	32
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	34	33

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	15	
Thèses soutenues	22	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	12

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le LIUPPA a mis en œuvre une politique scientifique fondée sur une structuration en deux équipes de taille comparable : d'une part T2I (Traitement des Informations spatiales, temporelles et thématiques pour l'adaptation de l'Interaction au contexte et à l'utilisateur) et d'autre part MOVIES (MOdélisation, Visualisation, Exécution et Simulation). Le bilan significatif de la production scientifique concerne à la fois les publications dans des revues à audience internationale, comme Information sciences, Computer-aided design, IEEE Transactions on geoscience and remote sensing, IEEE Transactions on service computing, IEEE Multimedia, IEEE Software, et dans des conférences internationales renommées comme ECMFA (European conference on modelling foundations and applications), ADBIS (Advances in databases and information systems) mais aussi trois brevets et six dépôts de logiciels. Les recherches menées ont un très fort ancrage socio-économique avec les entreprises de la région et ont conduit à la création de deux entreprises. Le laboratoire a su s'investir dans des projets de la fédération de recherche de l'UPPA MIRA (Milieux et ressources aquatiques) aboutissant à des recherches fructueuses en science informatique et à une opportunité pour le laboratoire en vue de son intégration à la fédération MIRA. Les membres du LIUPPA assurent avec zèle et responsabilité toutes les missions des formations informatiques sur les trois sites Anglet, Pau et Mont-de-Marsan. Les doctorants reconnaissent bénéficier d'un environnement exceptionnel de travail et d'encadrement et l'école doctorale souligne l'implication forte du laboratoire dans son fonctionnement, son animation et dans la formation doctorale. Les collaborations internationales nombreuses avec des pays comme le Liban, le Pérou et l'Espagne, dans le cadre de projets doctoraux, et les implications dans des groupes nationaux de type GdR (Groupement de Recherche) et dans des instances nationales comme le CNU (Conseil National des Universités) ou l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) témoignent de l'attractivité et du rayonnement du laboratoire.

La répartition du budget à hauteur de 80 % aux deux équipes leur donne une autonomie financière dont les responsables des équipes jouent ainsi le rôle de directeurs-adjoints et ôte à la direction des moyens de politique scientifique qui sont donc réduits aux 20 % restants. La direction assure les frais de fonctionnement classiques (frais de secrétariat, photocopies, déplacements du directeur,...), ainsi que le financement de l'installation et de la maintenance des doctorants et des frais de déplacement. La direction projette de mettre en œuvre un système d'information commun, afin de faciliter la vie des chercheurs. Enfin, le laboratoire connaît des assemblées générales une à deux fois par an, permettant une communication de la politique scientifique et des échanges plus conviviaux malgré la dispersion géographique. Aucun séminaire commun régulier n'est mentionné.

Le comité d'experts encourage le laboratoire à réduire les thématiques proposées dans les équipes et à poursuivre son action de structuration, en prenant soin de définir, avec prudence et patience, le projet transverse Big Data, constituant une réelle opportunité d'interaction entre les deux équipes, mais avec deux risques : l'essoufflement du personnel et la nécessité d'infrastructures lourdes. Il encourage le laboratoire à poursuivre la politique de publications sur des supports de qualité et l'intégration à la fédération MIRA, afin d'éviter la dispersion.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le laboratoire développe une politique contractuelle forte permettant de soutenir les finances du laboratoire et de former des doctorants sur convention CIFRE et en lien étroit avec le milieu socio-économique de la région.

Les doctorants reconnaissent avoir des conditions excellentes pour préparer leur thèse, que cela soit au niveau du suivi ou de l'ambiance familiale qui règne ; cet avis est corroboré par la direction de l'école doctorale qui souligne la très bonne implication du laboratoire dans la formation doctorale dans toutes ses déclinaisons.

Les membres du laboratoire s'impliquent avec zèle et responsabilité dans la gestion des formations de tout niveau et dans la définition de nouvelles formations notamment en lien avec d'autres disciplines comme le CMI (Cursus master en ingénierie) avec les mathématiques ; une très bonne osmose avec les structures d'enseignement et les formations est constatée.

Les collaborations transfrontalières avec l'Espagne dans le cadre d'un partenariat entre l'UPPA et l'UPV (Université du Pays Basque), ainsi que les autres collaborations s'appuyant sur des cotutelles, témoignent d'une très bonne ouverture à l'international en cohérence avec la politique scientifique.

Le laboratoire a su collaborer fructueusement avec la fédération MIRA et ainsi ouvrir des champs de collaboration pour le futur.

La bonne capitalisation des productions sous forme de brevets et de dépôts de logiciels est un trait original de ce laboratoire ; cette capitalisation conduit à des créations d'activités industrielles et de transfert.

Le laboratoire a mis en place une très bonne attractivité soulignée par les recrutements externes dans la période.

Points faibles et risques liés au contexte

La délocalisation des membres du laboratoire sur trois sites géographiques constitue un risque conduisant à un appauvrissement dans les valeurs communes partagées ; cette délocalisation induit des surcoûts supportés par le laboratoire, constituant un affaiblissement des financements récurrents.

Les lourdes charges d'enseignement en master et en DUT constituent un risque de désengagement des enseignants-chercheurs pour les activités de recherche et un risque pour la qualité des enseignements pour l'établissement.

Le faible nombre de publications de très haut niveau doit être pris en compte par la direction du laboratoire, qui devrait assurer un rôle de conseil et d'incitation à des publications de meilleure audience.

L'absence de personnel dédié à la maintenance de plateformes est un frein à la valorisation des travaux de recherche et un risque pour le projet du laboratoire.

Le laboratoire a structuré ses activités selon deux grandes thématiques mais il reste encore un risque de dispersion thématique consécutif aux sous-thématiques mentionnées. Un effort de rationalisation de ces thématiques est donc à entreprendre dans le prochain contrat.

Le comité d'experts a constaté l'absence de moyens post-doctoraux, ce qui a été mis en évidence au cours la visite.

Recommandations

Le comité d'experts encourage le laboratoire à renforcer la politique de publications dans des revues de qualité et dans des conférences renommées.

La direction doit poursuivre l'effort de structuration tout en favorisant l'émergence de recherches transversales.

Pour le projet futur, le laboratoire doit mener une réflexion plus approfondie sur le projet transversal Big Data revêtant un intérêt structurant des deux équipes du laboratoire autour d'un même projet et un intérêt stratégique pour l'affirmation du laboratoire au sein de l'établissement. En particulier, la réflexion devra porter sur les politiques à mettre en place en lien avec l'université et les partenaires potentiels pour éviter l'essoufflement des personnels et pour capitaliser des moyens humains en vue de la gestion des plateformes visées.

La fédération MIRA apparaît comme un cadre propice d'intégration des activités du LIUPPA et le comité d'experts encourage le laboratoire à y participer pleinement en tant que membre à part entière, en développant des recherches communes, mais aussi spécifiques à la discipline informatique.

Sur le plan financier, les déplacements constituent un poste de dépenses induit par la structure géographique de l'université répartie au moins sur trois sites pour le LIUPPA et le comité soutient le LIUPPA dans sa demande de prise en charge spécifique, hors son budget standard de fonctionnement, pour ce qui est des déplacements professionnels entre les sites.

Le laboratoire est encouragé à développer son programme post-doctoral et à poursuivre la politique de recrutement à l'extérieur.